

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 968

présenté par

M. Maillard, M. Besson-Moreau, M. Paris et M. Houbron

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.